

#liberté

#soinspalliatifs

#accompagnement

#directivesanticipées

#dignité

#personnedekonfiance

#sédation



© Fotolia

#Ateliers de la bioéthique pluridisciplinaires

Organisée en partenariat par l'Espace de Réflexion Ethique de Nouvelle Aquitaine – Site de Bordeaux, l'Université de Bordeaux, l'Université de Bordeaux Montaigne, Sciences Po Bordeaux.

Avec la participation de la Fondation Anthony Mainguené et la Plateforme Nationale pour la Recherche sur la Fin de Vie

« LA FIN DE VIE EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER »

Mercredi 6 mars 2019

Restitution des ateliers ouverte au public sur inscription de 14h30 à 17h.

Lieu : Sciences Po Bordeaux. Amphi. Simone Veil.
Tram B. Montaigne-Montesquieu.



université
de BORDEAUX



Université
BORDEAUX
MONTAIGNE



Sciences Po
Bordeaux



Promouvoir des prises de conscience éthiques

Journée de travail en ateliers pluridisciplinaires – après-midi ouverte au public

La loi « Leonetti Claeys » du 2 février 2016 a créé de nouveaux droits en faveur des malades et des personnes en fin de vie. Parmi lesquels figurent le refus de l'obstination déraisonnable, le droit au refus de soins, le droit à l'apaisement de la souffrance, l'élargissement du champ des directives anticipées ou encore le droit à une sédation profonde et continue jusqu'au décès.

Qu'entend-on par « fin de vie » ? Quelles sont les raisons qui peuvent conduire à vouloir mourir ? Quelles réponses médicales et paramédicales peuvent être apportées aux personnes en fin de vie ? Quel est le coût d'une fin de vie « digne et apaisée » ?

Deux ans après la parution de la loi Léonetti Claeys et un an après le lancement de la campagne « La fin de vie, et si on en parlait ? », l'Espace de Réflexion Ethique de Nouvelle Aquitaine-Site de Bordeaux, l'Université de Bordeaux, l'Université de Bordeaux-Montaigne, Sciences Po Bordeaux invitent des étudiants à s'interroger sur le sujet de la fin de vie lors de quatre ateliers de travail :

#Atelier 1 – « Fin de vie, les définitions »

#Atelier 2 – « Vouloir mourir, les raisons »

#Atelier 3 – « Les réponses médicales »

#Atelier 4 – « Le coût de la fin de vie »

14h30 – 17h : Restitution des ateliers

Cette restitution est **ouverte au public**, sur inscription obligatoire* [ICI](#)

14h30-16h30 – Restitution en amphi par les étudiants des ateliers

16h30 – Propos conclusifs.

Cette manifestation est née d'un partenariat entre l'Espace de Réflexion Ethique de Nouvelle Aquitaine (ERENA)-Site de Bordeaux, l'Université de Bordeaux, l'Université de Bordeaux Montaigne et Sciences Po Bordeaux.

Elle réunit des étudiants de différentes disciplines : droit de la santé, droit des personnes et des familles, philosophie, sciences politiques, médecine, anthropologie, sociologie, économie...

Les étudiants sont invités à débattre sur un sujet éthique, dans le cadre d'ateliers de travail, encadrés par les membres de l'ERENA-Site de Bordeaux, des professeurs d'université et praticiens hospitaliers.

L'après-midi, les étudiants restituent, auprès de leurs pairs et du grand public, les propos issus des ateliers.